

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> -Facebook = Retraites CGT Poste13



N'empêche qu'un virus qui ne vise qu'en dehors des heures de taf, que dans les lieux où tu t'amuses, que dans les endroits où tu peux échanger avec les autres, pas dans les Temples de consommation, pas dans les bus ou les métros bondés, pas dans les écoles... Bah ça ressemble quand même beaucoup à un virus évadé d'un labo du Medef...**Non ?**

L'ÉDITO

Projet de loi

« Grand âge et autonomie »

Encore reporté ! Annoncé à l'origine pour début 2019, le projet de loi Grand Age et Autonomie est de nouveau reporté. Il s'agit d'un très mauvais signal envoyé par les pouvoirs publics sur la place qui est donnée à nos aînés.

C'est un nouveau contretemps qui passe mal. Lors d'un déplacement en Ehpad dans le Loir-et-Cher (22/09/2020), le président de la République a déclaré que « conserver un minimum d'interactions, c'est aussi cela la vie » et en même temps annoncé un nouveau report du projet de loi sur la perte d'autonomie avec le lancement d'une nouvelle phase de concertation.

Annoncé pour l'automne 2019 puis pour la fin 2019, après plusieurs rapports, concertations et consultations, le projet de loi Grand Age et Autonomie a été de nouveau retardé à plusieurs reprises en 2020. Il est désormais prévu pour 2021.

Ce nouveau report est incompréhensible, compte tenu de l'urgence d'apporter rapidement des réponses durables concernant la prise en charge des personnes âgées et de financer, de façon pérenne, la compensation de la perte d'autonomie.

« Le travail n'est pas abouti » se justifiait Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie. Mais aujourd'hui, il y a urgence à agir d'autant que la crise sanitaire a révélé les failles de la prise en charge des personnes âgées les plus vulnérables.

On nous annonce une nouvelle phase de concertation bien que toutes les propositions aient été travaillées depuis deux ans. Arrêtons de différer les arbitrages financiers et répondons enfin aux besoins et attentes des personnes âgées, de leurs familles et des professionnels du secteur. Ce énième report est un très mauvais signal sur la place que notre société donne aux aînés.

La CGT, porteuses de ses revendications, sera très attentive à ce que la future loi comporte bien des mesures pérennes de lutte contre l'isolement des personnes âgées et permettent à chacun, quel que soit sa situation et ses conditions de vie, d'avoir des conditions de vie dignes jusqu'au bout de la vie.

Gratuité

des transports

L'USR CGT se bat depuis des années pour obtenir cette gratuité, comme sans le reste du département. Depuis des mois, nous réclamons une entrevue à la Présidente de la Métropole ainsi qu'avec la Maire de Marseille. Nous voulons discuter avec elles de nos propositions en matière de transports, propositions nouvelles, directement issues de l'actuelle crise sanitaire : des bus plus nombreux et plus fréquents sur certaines lignes pour permettre de garantir la distanciation sociale dans nos déplacements etc. Sans réponse de Martine Vassal, (la Mairie nous reçoit le 27/10), nous irons chercher ce rendez-vous le

JEUDI 15 OCT. à 10h30

lors de la tenue du :
Conseil de la Métropole
Palais du Pharo
13007 MARSEILLE





Plus besoin d'une main innocente, un seul doigt me suffit !

Le développement des applications que l'on trouve sur Internet nous permette aujourd'hui de ne plus avoir à faire

appel à cette « main innocente » quelque fois entachée d'un soupçon de favoritisme pour tirer au sort notre gagnant Bons de Soutien Fabrégoules 2020.

Car, même si pour les raisons que l'on connaît notre 15^e Fête de Fabrégoules n'a pu se tenir, la Section Syndicale des Retraités CGT de la Poste n'a pas voulu infliger la double peine à ses généreux et généreuses souscripteurs et a tenu à offrir comme chaque année un petit et modeste lot pour la souscription ! Donc, grâce à MY2LBOX on ne se complique pas la vie et le tirage s'en trouve simplifié : on rentre le nombre de souscripteur (43), on affiche cette liste dans l'espace réservé....et on se sert de son index pour lancer l'opération !

Résultat : le gagnant de cette année est : ROCHE Jean-Marie.

Et bien sûr, la seconde surprise c'est qu'on ne lui dévoilera pas le lot. Il sera à récupérer au siège du Syndicat (Faut-il encore que j'y apporte ce lot que j'ai à la maison !)



Appel du Comité Général de l'UCR-CGT

Le Comité Général appelle (...) à une campagne de signatures d'une **carte-pétition** pour une **augmentation immédiate** des pensions **de 100 €uros**, première étape pour atteindre notre exigence d'une augmentation de 300 €uros et propose (...) d'une **Journée d'Action avec Rassemblements et Manifestations** décentralisées en territoire le **17 novembre 2020**.

Envie de vous faire une Toile ? (recommandé par la NVO)

Dans *Un pays qui se tient sage*, son premier film documentaire, David Dufresne continue à dénoncer



les violences policières. Après le recensement sur Twitter des témoignages de blessés durant le mouvement des Gilets jaunes (« Allo @Place_Beauvau – c'est pour un signalement ») puis un roman très politique, *Dernière Somation*, tiré de cette matière, le journaliste et écrivain David Dufresne devient cinéaste. Après le constat clinique puis l'analyse intime, il ouvre maintenant le débat sur grand écran : son documentaire, *Un pays qui se tient sage*, est la prolongation de son travail de lanceur d'alerte.

Un pays qui se tient sage invite des citoyens à approfondir, interroger et confronter leurs points de vue sur l'ordre social et la légitimité de l'usage de la violence par l'Etat.

Une réflexion de philosophie politique éclairée par un vrai dispositif de cinéma. Sortie 30/09/20.

SECU ET MUTUELLES 45 (Complémentaires Santé- Prévoyance)**OUI ! Il faut VOTER* aux élections partielles de MG13 !**

- **La liste des candidats de la CGT n'est pas encore finalisée !**

- S'abstenir c'est confier l'avenir de la MG dans un « Plan Social » dont on connaît l'issue.
- S'abstenir c'est laisser tomber la MG dans les mains de fossoyeurs du système de Santé.

Si vous voulez un autre AVENIR pour une MG plus pérenne et conforme à nos principes

Vous voterez pour les Candidats CGT !

- Pour redonner à la Sécu le rôle qui est le sien et les moyens pour continuer à l'assumer malgré les dégâts causés par toutes les politiques de santé précédentes et actuelles...
- Pour la fin des exonérations des cotisations patronales
- Pour une aide à l'autonomie au sein de la branche Maladie de la Sécu
- Pour la participation des employeurs (La Poste/Orange) à la complémentaire santé
- Pour des cotisations en pourcentage des revenus et retraites (comme les contrats collectifs des fonctionnaires et contractuels.)
- Pour plus de Démocratie....

CALENDRIER ÉLECTORAL

12 Octobre 2020 : Appel des candidatures
27 Octobre 2020 : Arrêt des listes de candidatures (à 12 H.) et validation par Comité de section du le 28 octobre à 10 H.

10 Novembre 2020 : Envoi du matériel

On vote du 13 au 26 nov.2020

13 au 26 Novembre 2020 : le pointage des votes reçus effectué par les membres de la section volontaires ...

26 Nov. 2020 à 12 H. : **Clôture du Scrutin**

Vend 27 novembre 2020 : Dépouillement.

Les résultats seront communiqués le 28 ou le 29 novembre 2020

NE VOUS ABSTENEZ PLUS ! VOTEZ !!!**VOUS SEUL DEVEZ DÉCIDER DE L'AVENIR DE NOTRE MUTUELLE**

Procès France Télécom Indemnisations : Il faut prolonger le délai !

Ce 15 septembre se tenait une réunion de suivi des procédures de réparation, suite au procès de France Télécom sanctionnant la crise sociale de 2007-2010... Si le dispositif fonctionne plutôt bien avec plus de 1.000 dossiers déposés, la direction souhaite mettre

pour tant fin aux dépôts de nouveaux dossiers pour le 31 octobre, contre l'avis unanime des fédérations syndicales ! Les fédérations syndicales ont donc demandé le report de la fin des dossiers pour le 31 décembre, symboliquement une année après la fin du procès de France Télécom. La direction a finalement accepté de faire une nouvelle réunion en octobre pour revoir les conditions de clôture des dépôts de dossiers.

D'ici là, prenez contact avec la Section des Télécoms CGT 13 pour déposer vos dossiers.

Et si vous connaissez d'ancien-nes camarades poussés hors de France Télécom à cette époque, et qu'on pourrait retrouver chez les retraités (ou les actifs) de La Poste n'hésitez pas à nous envoyer leur contact.

A VOS CALCULETTES C'était une mesure phare du quinquennat Hollande

On apprend selon France Stratégie, une institution rattachée au Premier ministre, que le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a créé environ 100.000 emplois entre 2013 et 2017 (loin des 1 million promis par le Medef), concentrés chez le quart des entreprises qui ont le plus profité de ce dispositif.

Cette mesure a coûté environ 18 milliards d'euros par an aux finances publiques.

Calculez combien nous coûte 1 emploi créé ?

VITE DIT ...

Ils s'appellent Vinci, APRR, AREA, ASF, SANEF, etc.

Ce sont les nouveaux détrousseurs du bitume, les écumeurs du macadam. Chaque année ils augmentent leurs tarifs. Ils sont devenus, avec la bénédiction des gouvernements successifs, les rois du pétrole, les Malandrins des temps modernes. Ils font des profits exorbitants sur le dos des Français : effectivement à 10 euros les 100 kms en moyenne la rentabilité est énorme pour les actionnaires !

RENDEZ LES AUTOROUTES AU SERVICE PUBLIC !



L'AVEU (Constat-Castex)

Le Premier ministre Jean Castex l'a expliqué sur France 2 : l'objectif du gouvernement est simple : "éviter la saturation de nos établissements hospitaliers", en particulier les services de réanimation.

Il ne s'agit plus de stopper le virus ? S'agit-il de masquer les mauvais choix politiques dictés par l'Union européenne en matière de déficit public et l'incurie des pouvoirs publics depuis plus de 30 ans dans le secteur vital de la santé publique ?

Alors on met en branle toutes les ficelles de la communication. On annonce qu'à partir de 250 cas pour 100.000 habitants on décrète la "

Ajoutons que tous les cas détectés ne zone d'alerte maximale" Il s'agit de 0,25% de la population, le chiffre est moins effrayant, non ? finissent pas à l'hôpital et en réanimation. Ainsi, selon les derniers chiffres de la Direction générale de la santé en date du 25 septembre, il y a eu 15 700 personnes testées positives, 97 ont été hospitalisées.

Question subsidiaire : Quelles ont été les décisions et les actes pris par le gouvernement entre le mois de mars et aujourd'hui pour créer des lits de réanimations ? Aucune !

RENCONTRE MENSUELLE

Parce que la peur ne suffit pas à chasser les peurs- peur sanitaire ou peur sociale-, n'ait pas peur de venir en parler ...sans peur !

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT



*Pour recevoir les infos au format numérique, fais parvenir ton mail à : retraites.cgtposte13@gmail.com